

Image not found or type unknown



## amende en Autriche : doit-on payer ?

Par **aurelie75019**, le **04/03/2011** à **23:49**

Bonjour,

Une amie a volé des cosmétiques en Autriche et s'est fait prendre. Elle a reconnu les faits à la police, et vient de recevoir l'amende de 170 euros, rédigée en allemand, par courrier accusé/réception.

Si elle ne paie pas dans les 15 jours, elle devra payer une majoration.

La ville en question peut-elle la poursuivre si elle ne paie pas l'amende ?

Peut-elle s'abstenir de payer ?

merci,

Aurélie